

## Fiche tarifaire

### CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2021-2022

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		Formule ENERGIE (pour l'année)		ou	Formule SERENITE (pour le cycle)		A l'inscription
									
CAP ATMFC	1 130 €**	56,50 €	1 x 853,50 €	20 x 102 €	+			220 €	
BAC ST2S	1 121 €	56,05 €	1 x 832,95 €	31 x 101 €	+			232 €	
BAC Pro ASSP	1 200 €*	60,00 €	1 x 919,00 €	31 x 109 €	+			221 €	
BTS MCO	1 435 €	71,75 €	1 x 1 093,25 €	20 x 130 €	+			270 €	
BTS CI	1 625 €	81,25 €	1 x 1 233,75 €	20 x 147 €	+			310 €	
BTS ESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 295,00 €	20 x 154 €	+			320 €	
DE CESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 301,00 €	9 x 154 €	+			314 €	

\*CAP et BAC Pro : Formation SST incluse "Sauveteur Secouriste du Travail"

\*CAP : Repas inclus 2 fois par semaine (dans le cadre des travaux pratiques)

**-5 %**

- Paiement en 1 fois (oct 2021).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

**-10 %**

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

**-15 %**

- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)
- Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.